

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SARRALBE

\*\*\*\*\*

**2020/013**

CONSEILLERS ELUS : 27 – EN FONCTION : 27 – PRESENTS : 27

**SÉANCE EN DATE DU 02 JUIN 2020**

SOUS LA PRESIDENCE DE M. PIERRE-JEAN DIDOT, MAIRE.

## **POINT 3.7 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DES PERSONNES AGEES ET DE LA PETITE ENFANCE**

Le conseil municipal,

Après que Monsieur le maire a demandé si d'autres conseillers municipaux souhaitent être candidat,

Aucune autre candidature n'étant déclarée,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix,

Désigne comme suit les membres de la Commission des Affaires Sociales, des Personnes Agées et de la Petite Enfance :

1. MATTA Sophia
2. BECHER Mélanie
3. MOURER Marie Pierre
4. MOREL-JEAN Michèle
5. MULLER Michèle
6. JECHOUX Arnaud
7. BAUMANN Arlette
8. BERGANTZ Gérard

M. le maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publiée le 03 juin 2020

Pour extrait conforme,  
Sarralbe, le 03 juin 2020  
Le Maire,  
Pierre-Jean DIDOT